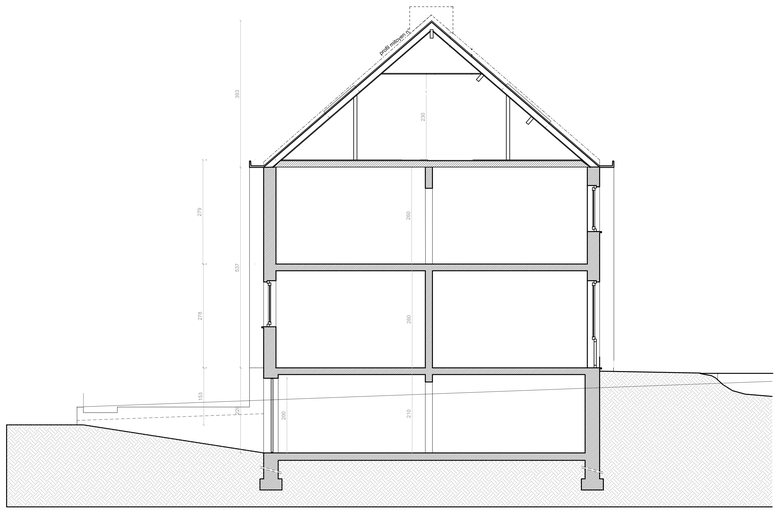

Coupe AB

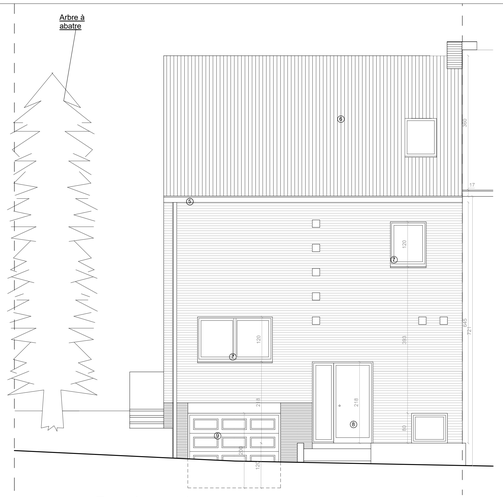

Façade avant

Façade arrière

Façade latérale

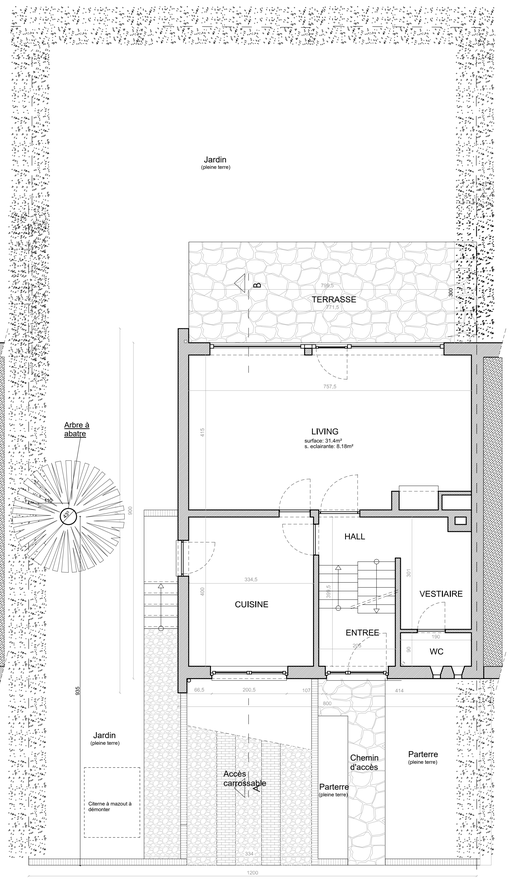

Rez de chaussée

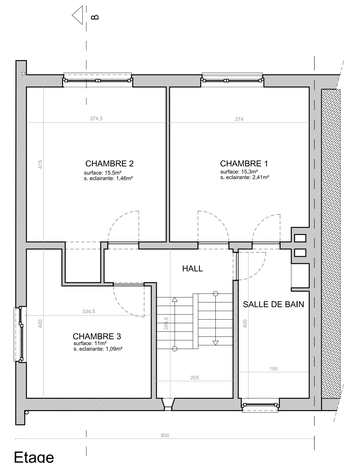

Etage

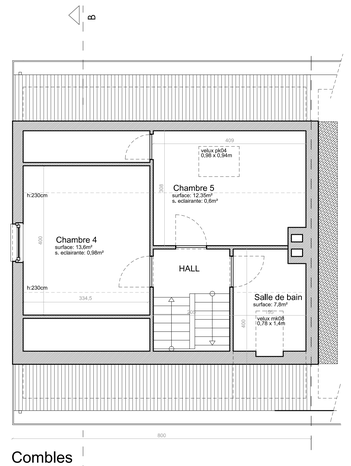

Combles

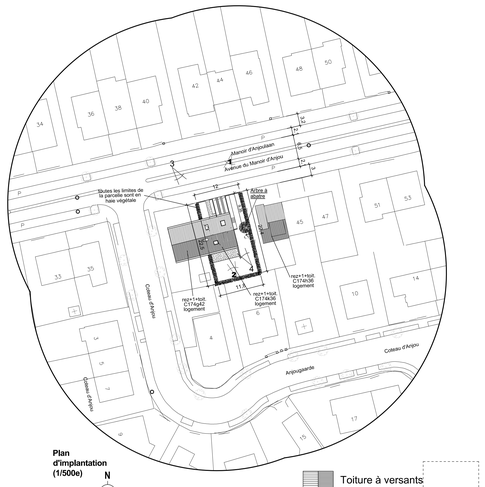

Plan d'implantation (1/500e)

2ème division - section C

Toiture à versants

Toiture plate

Citerne à mazout à démonter

Legende

Materiaux

1. Briques ton brun
2. Brique peinte en blanc
3. Châssis bois peint en blanc
4. Blocs de verre
5. Corniche en bois peinte en blanc
6. Tuiles noires
7. Châssis PVC ton blanc
8. Châssis alu ton anthracite
9. Porte de garage en PVC ton blanc
10. Enduit sur isolant ton blanc
11. Enduit sur isolant ton anthracite
12. Brique peinte ton anthracite
13. Porte de garage PVC ton anthracite

Murs

- Sol
- Murs existants
- Nouveaux murs
- Voisin

Plan implantation

- R+2+T2P — Rez + 2étage + toiture à 2 pans
- R+TP — Rez + toiture plate
- Bâtiment toiture en pente (Existant)
- Bâtiment toiture plate (Existant)
- Arbre
- 4 — Prise de vue photo
- Limite de Parcelle (objet de la demande)
- Luminaire public
- Logement — Affectation

RENOVATION D'UNE HABITATION UNIFAMILIALE

L'ensemble des éléments touchant à la stabilité du bâtiment (poutres, fondations, dalles, hourdis,..) devront être calculés par un ingénieur après obtention de l'accord sur la demande de permis d'urbanisme. Tous les éléments structurels repris sur ce plan ne sont que des représentations théoriques. Ils ne peuvent donc en aucun cas servir de base pour une quelconque réalisation.

Adresse chantier

Av. du Manoir d'Anjou 39, 1150 Woluwe-Saint-Pierre

Maître d'ouvrage

[redacted]

Les travaux sont à exécuter conformément aux Cahiers des Charges de l'Etat, au Cahier Général des Charges pour travaux de construction privée de la F.A.B., C.S.T.C., aux Normes et aux conditions particulières du projet. Les documents ci-contre ne peuvent être utilisés pour exécution en cas d'omission, ceux-ci sont tenus d'en prévenir les architectes avant exécution. Les entrepreneurs ont la responsabilité de vérifier les grandeurs réelles des constructions réalisées ou existantes.

Dossier	Echelle	Date	Version
Anjou	1/50	2026/01/26	

SITUATION EXISTANTE
PLANS - ELEVATIONS - COUPE

#1

KIPIK Architecture

ONSSELS Hervé
0479/49.75.72 - herve@kipik.be
Rue du Croissant 16 - 1060 Saint-Gilles